HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vol. 26, no 24 — 22 février 1996

Sept athlètes parmi les étoiles de l'Asia

L'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (Asia) a nommé quatre membres de la formation de volley-ball féminin et trois de l'équipe de hockey parmi les étoiles de la saison 1995-1996.

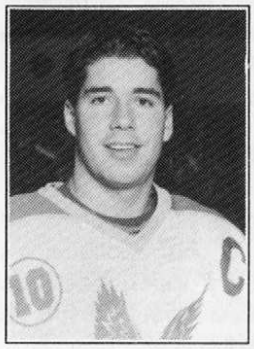

Dominic Rhéaume
hockey

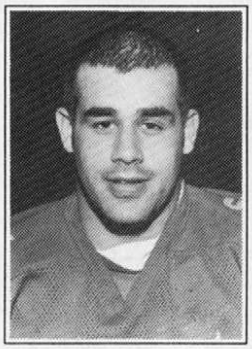

Raymond Delarosbil
hockey

Au volley-ball féminin, l'attaquante Ginette Gagnon et la passeuse Lynne LeBlanc, toutes deux de Moncton, ont été nommées au sein de la première équipe d'étoiles de l'Association. Après une saison plus que satisfaisante, Nicole Melanson a reçu le titre de recrue de l'année alors que Monette Boudreau-Carroll est devenue l'entraîneure de l'année. Boudreau-Carroll se réjouit de cette reconnaissance, d'autant plus qu'elle en était à sa première saison avec les Anges. Malgré la défaite de la fin de semaine en finale du championnat de l'Asia contre les Tigers de Dalhousie, les Anges accueillent ces honneurs, sources de motivation, avec beaucoup de joie.

Au hockey, deux des hommes de Pierre Belliveau ont été admis au sein de l'équipe des étoiles de la division MacAdam. Il s'agit du défenseur Raymond Delarosbil et l'attaquant Jean Imbeau, qui avaient d'ailleurs représenté l'Université de Moncton au match de la coupe Tim Hortons, tenu à Halifax, le 2 février.

Les Aigles Bleus ont également pu se réjouir de voir leur capitaine, Dominic Rhéaume, recevoir la mention du joueur ayant démontré le meilleur esprit sportif au cours de la saison.

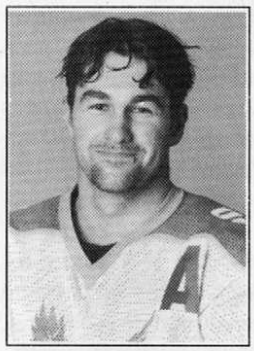

Jean Imbeau
hockey

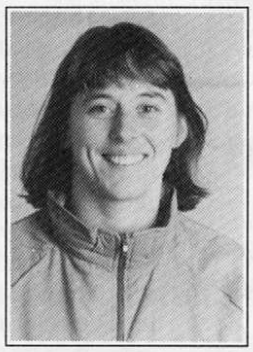

Monette B.-Carroll
entraîneure

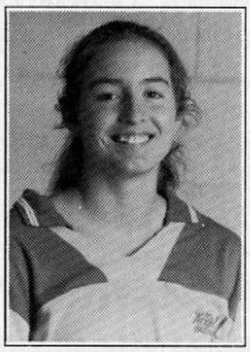

Nicole Melanson
volley-ball

Ginette Gagnon
volley-ball

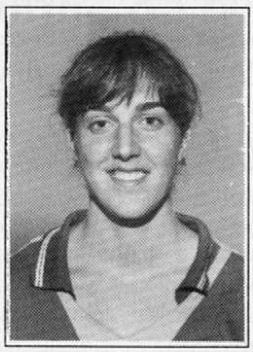

Lynne LeBlanc
volley-ball

Séminaire portant sur les tables rondes de concertation

Dans le cadre d'un séminaire d'études graduées de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, Stephen C. Thompson, professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick, prononcera une conférence, intitulée *Les tables rondes de concertation : un modèle de prise de décisions pour le XXIe siècle*, aujourd'hui, jeudi 22 février, à 13 h 30, dans la salle 222 du pavillon P.-A.-Landry.

Le professeur Thompson est actuellement professeur en développement durable à l'Université du Nouveau-Brunswick. Il a été notamment *Fellow Senior* à la Table ronde du Canada sur l'environnement et l'économie. Il a travaillé avec des directeurs exécutifs dans l'industrie, des groupes de pression et des organismes gouvernementaux des secteurs de la forêt, du papier, du tourisme, des pêches et de l'agriculture.

Il a aussi organisé et mis sur pied des ateliers pour développer des politiques de dialogue, des pratiques de codes sectoriels et des plans d'action pour les actionnaires en développement durable.

Il a présenté des séminaires et des ateliers en développement économique et environnemental aux administrateurs des secteurs public et privé, du secteur scolaire et des groupes professionnels. Il a contribué à plusieurs publications, entre autres, les principes directeurs du consensus dans la prise de décision, des analyses de régulation environnementales pour l'industrie des pâtes et papiers, et la section forestière canadienne pour la Conférence des Nations Unis sur le développement durable.

Les personnes intéressées sont invitées à assister à ce seménaire. Renseignements : 858-4152.

Louis LaPierre reçoit le prix de *L'Arbre de la vie*

L'Institut forestier du Canada a présenté le prix *L'Arbre de la vie 1996* à Louis LaPierre, titulaire de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, pour souligner le travail qu'il accomplit dans la forêt modèle de Fundy.

«Je suis surpris et honoré, dit-il, surpris parce que je suis avant tout écologiste et biologiste, ce qui est souvent la bête noire des forestiers. Je suis très honoré que l'on reconnaisse le travail que je fais.»

Ce prix lui a été attribué pour sa participation dans l'élaboration du projet de la forêt modèle de Fundy, une étendue d'un million d'acres qui s'étend de Sussex au parc national Fundy. «C'est un travail de recherche où l'on tente d'intégrer l'ensemble des ressources forestières dans un plan de gestion», ajoute-t-il.

Ce projet est innovateur parce que les anciens plans de gestion des ressources forestières ne tenaient compte que de la fibre de bois et laissaient de côté les autres aspects de la forêt, comme sa valeur récréative, l'apport de tous les produits forestiers, les ressources de la faune, etc. «Dans le plan de gestion, on tente d'utiliser la forêt au maximum et d'en maintenir l'intégrité.»

Concept appliqué à l'océan

Le concept de cette forêt modèle peut aussi s'intégrer à d'autres genres d'écosystèmes, notamment l'océan. Il est d'ailleurs à l'essai dans la Baie de Bouctouche.

«Nous tentons de démontrer l'importance du milieu marin dans l'économie, poursuit M. LaPierre. Souvent, les gens ont vu la mer comme une source d'approvisionnement, mais nous voulons montrer qu'il y a autre chose en y intégrant les valeurs naturelles comme la beauté, les plages, les mollusques et les écosystèmes.» Un exemple de ce concept pour maximiser les ressources est la pêche aux coques. Cette expérience, souvent tenue pour acquise par les gens de la région, pourrait être développée pour le tourisme.

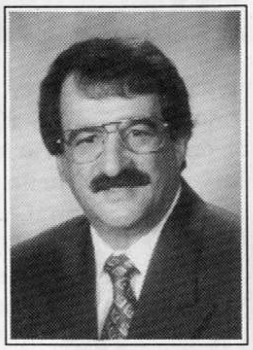

Cette baie modèle à Bouctouche n'est que la première étape du projet de M. LaPierre qui souhaite l'étendre à toute la région comprise entre le Cap Tourmentin et Gaspé pour éventuellement s'appliquer au fleuve Saint-Laurent et aux plateaux continentaux. «Cela nous permettra d'éviter des erreurs comme l'épuisement des stocks de poissons.»

Modèle d'évaluation

M. LaPierre rappelle que le bureau du Vérificateur général l'a invité à participer à l'élaboration d'un modèle d'évaluation du développement durable et de ses concepts dans la politique du gouvernement provincial.

«Les liens entre une forêt modèle, un océan et les pratiques gouvernementales sont peut-être difficiles à concevoir, mais j'y vois de nombreux recoupements entre mes recherches et ce nouveau projet. Le Vérificateur va examiner les pratiques et habitudes des ministères afin de voir si elles sont durables, c'est-à-dire utiliser les ressources et s'assurer qu'il en reste pour les générations à venir.» Plus précisément, un schéma d'analyse va être développé pour appliquer les concepts de forêt et d'océan modèle aux ministères fédéraux afin d'éviter le gaspillage des ressources.

Intérêt au niveau international

Les recherches du professeur LaPierre sur les forêts modèles est d'intérêt international, à un point tel qu'il ne peut répondre à toutes les demandes. Vingt-quatre pays sont intéressés et, déjà, des forêts modèles ont été établies au Mexique, États-Unis, Malaisie et Russie. Des pourparlers sont présentement en cours avec la Pologne, le Chili et le Brésil.

«Cette activité vise à intégrer les grands écosystèmes forestiers du monde en un réseau international de recherche, de contact et d'échanges entre les scientifiques», conclut M. Lapierre.

Recherche internationale au CUSLM

Les professeures et environ 20 étudiantes et étudiants du secteur Sciences infirmières du campus Saint-Louis-Maillet ont participé à une recherche internationale menée par Raymond Albert, candidat au doctorat en éducation à l'Université de Floride.

L'étude s'intitule *"Study of the Relationships Among Bilingualism, Critical Thinking Ability, and Critical Thinking Disposition of Baccalaureate Nursing Students"*

La participation à cette recherche s'est faite dans un esprit d'échange avec l'Université du Maine à Fort Kent et les campus de l'Université de Moncton.

Causerie-midi du CRDE

Lors d'une causerie-midi organisée par le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), Lorraine Bourque, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation et membre du Groupe de recherche sur la personnalité professionnelle en éducation (GREPPE), prononcera une conférence, intitulée *Effets d'un processus de la programmation neuro-linguistique : «l'alignement des positions perceptuelles» auprès d'étudiantes et d'étudiants en formation initiale à la Faculté des sciences de l'éducation,* le jeudi 29 février, de midi à 13 heures, dans le local A-223 du pavillon Jeanne-de-Valois.

Mme Bourque présentera les résultats d'une recherche en programmation neuro-linguistique où elle a vérifié l'impact du processus de l'«alignement des positions perceptuelles» (le moi, le témoin, l'autre) sur la perception d'une situation difficile rencontrée en milieu scolaire par des stagiaires de la Faculté des sciences de l'éducation.

Bienvenue à tous et à toutes.

Un banquet de la faim

Oxfam-Canada / projet Acadie organise un banquet de la faim, le jeudi 29 février, à 18 h 30, dans le sous-sol de l'Église Christ-Roi. Cette collecte de fonds soutiendra le travail d'Oxfam dans le secteur de la sécurité alimentaire.

Les billets, 15 $ pour les adultes et 5 $ pour les enfants, étudiant-e-s, sont en vente aux deux Librairie acadienne. Ils le seront aussi à la porte. Renseignements : 859-4256.

Campagne Impact

Une contribution de 100 000 $ du Groupe Savoie

Jean-Claude Savoie, président du Groupe Savoie Inc. a présenté un don de 100 000 $ au recteur, Jean-Bernard Robichaud, dans le cadre de la campagne Impact.

Ancien diplômé, l'homme d'affaires de Saint-Quentin considère que l'U de M est une institution d'enseignement d'une importance primordiale pour l'Acadie. Selon lui, «depuis les 25 dernières années, elle a permis à l'élite acadienne d'émerger et à ses entrepreneurs de prendre progressivement une place enviable dans le monde des affaires, tant sur le plan régional que national et international.»

Son attachement à l'Acadie, à sa région et à son peuple a également motivé son geste. «Ma famille, mes amis et mes employés habitent la région de Saint-Quentin-Kedgwick, ajoute-t-il. J'ai donc voulu contribuer au développement de l'Université de Moncton afin d'aider les gens de ma communauté qui en bénéficient.»

Selon Bernard Cyr, président du comité des dons importants du Nouveau-Brunswick, le geste de M. Savoie envers l'Université est fort appréciable. «J'ai été à la fois touché et impressionné par ce don personnel, a-t-il confié. Il témoigne bien sûr de sa générosité, mais démontre également le dynamisme et le leadership du milieu entrepreneurial acadien.»

Fondé en 1978, le Groupe Savoie Inc. produit des composantes de bois dur pour l'industrie du meuble et de la construction. Ses activités comprennent la fabrication et le recyclage de palettes, le débitage et le séchage du bois d'oeuvre de qualité et de composantes de bois.

Grâce à ses quelque 200 employés et à un important investissement dans la technologie de pointe, le Groupe Savoie Inc. a développé une clientèle à l'échelle mondiale. L'entreprise d'exploitation forestière exporte ses produits au pays, aux État-Unis, ainsi qu'en Europe et génère un chiffre d'affaires de 3 millions de dollars par année.

DON DU GROUPE SAVOIE INC. *- Le Groupe Savoie Inc. a fait une contribution de 100 000 $ à la campagne Impact. Dans la photo, le président de la compagnie, Jean-Claude Savoie, signe le livre des invités en compagnie du recteur, Jean-Bernard Robichaud.*

Le don de M. Savoie servira à la création d'un fonds de bourses qui portera son nom. Ces bourses seront destinées à des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'un des trois campus. À la demande du donateur, la priorité sera accordée aux candidats originaires de la région de Saint-Quentin-Kedgwick ayant un bon dossier universitaire.

Avec cette contribution, Jean-Claude Savoie et son épouse, Aline, sont devenus Compagnons de l'Ordre des Régents et Régentes, alors que leurs enfants, Stéphane, étudiant au campus d'Edmundston, et Nathalie, élève à l'école secondaire Marie-Gaëtane de Kedgwick, ont reçu le titre d'Officier.

Le professeur Narendra K. Srivastava est nommé à la vice-présidence de la SEWC

Narendra K. Srivastava, professeur à l'École de génie, vient d'être nommé à la vice-présidence d'une nouvelle fédération mondiale, la *"Structural Engineering World Congress"*, fondée en 1993.

Cette fédération, qui est actuellement une coalition d'environ 30 organismes d'ingénieurs en structure venant de tous les coins du monde, est constituée aux États-Unis avec son siège social à San Francisco. Sans but lucratif, elle est dédiée à l'avancement des arts, des sciences et des pratiques professionnelles du génie structural (construction).

L'une des premières tâches de la fédération est d'organiser un congrès mondial des ingénieurs et ingénieures en structure, à San Francisco, en juillet 1998. On estime que cette rencontre pourrait regrouper environ 3 000 ingénieurs venant de partout dans le monde.

Dans cette nouvelle fédération, le professeur Srivastava représente la Société canadienne de génie civil, de même que l'Association internationale des structures spatiales et des coques au sein de laquelle il préside les activités scientifiques.

Réforme de la justice civile

Roger Bilodeau, professeur à l'École de droit, a participé à la conférence nationale du Groupe de travail sur les systèmes de justice civile, organisée à Toronto par l'Association du Barreau canadien.

Lors de cette conférence, les personnes ressources ont présenté des communications sur plusieurs aspects de la justice civile et des solutions possibles pour faciliter le règlement des litiges de façon plus expéditive. En particulier, on a étudié divers mécanismes alternatifs pour le règlement des disputes, dont la médiation. M. Bilodeau a, quant à lui, commenté divers documents d'analyse ayant trait à la réforme du système de justice civile. Le professeur Bilodeau siège également en tant que membre du comité consultatif national du Groupe de travail sur les systèmes de justice civile. Il se joint ainsi à une trentaine de juges, avocats, administrateurs et professeurs de partout au Canada.

Il est prévu que le rapport final du Groupe de travail sera déposé à Vancouver lors de la réunion annuelle de l'Association du Barreau canadien en août.

Nouveau partenariat de l'ÉSF avec le secteur privé

L'École des sciences forestières effectue, depuis 1986, des travaux de recherche appliquée dans le secteur forestier pour le compte de Ressources naturelles Canada - Service canadien des fôrets.

Ces études ont été rendues possibles grâce à un soutien financier de près de 3,5 millions de dollars, échelonné sur une période de dix ans.

Un volet important de ces recherches a été de démontrer l'utilité de la télédétection pour les gestionnaires de la forêt. Plus précisément, il s'agit de mettre à l'épreuve l'évaluation du potentiel des images satellitaires et de capteurs aéroportés dans le domaine de l'aménagement forestier.

Sous la direction de Olga Dupont, l'un des projets réalisés a été d'utiliser des images numérisées pour estimer la défoliation causée par la tordeuse du bourgeon d'épinette, et de développer un programme opérationnel pour la protection des peuplements de conifères. Les résultats démontrent qu'il a été possible de caractériser trois niveaux de défoliation dans les peuplements de conifères en utilisant les données du capteur aéroporté MEIS II. Il a aussi été possible de mettre sur pied une technique pour l'identification des essences forestières de cette province en utilisant ce même capteur. En outre, il a été démontré que les résultats des images numériques peuvent être intégrés à un système d'information géographique à référence spatiale.

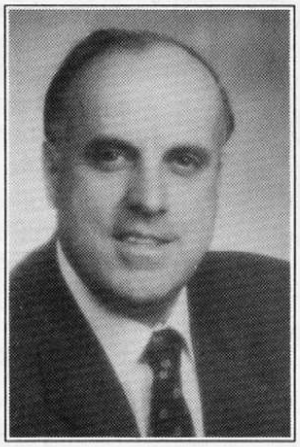

Roland LeBel

Possibilités fort intéressantes

Même s'il reste encore beaucoup de travail à faire dans le domaine de l'application de la télédétection en foresterie, il se dégage plusieurs autres possibilités fort intéressantes.

C'est depuis deux ans que Roland LeBel, professeur-chercheur de l'ÉSF, a réussi à développer des relations étroites entre les valeurs numériques de radiance des peuplements de conifères et leur croissance annuelle en volume de bois, ainsi que leur volume marchand sur pied et leur état de santé. Les radiances dans l'infrarouge ont été les variables les plus significatives dans le modèle de prédiction des volumes. Les résultats obtenus dans un premier temps laissent entrevoir que la méthode par la voie de la télédétection pour inventorier les peuplements de conifères de mono-essences et mélangés avec feuillus est vraisemblablement plus précise et moins coûteuse que les méthodes traditionnelles utilisées à ce jour.

Nouveau mode de financement

Comme le financement du gouvernement canadien doit prendre fin en mars, l'ÉSF se doit de trouver un nouveau mode de financement pour mener à bonne fin les projets de recherche en foresterie. M. LeBel a donc pris l'initiative d'approcher les principales industries forestières de la province pour assurer la continuité de son projet. C'est ainsi qu'un partenariat de recherche a été formé afin de compter sur l'appui financier de cette industrie. Il s'agit des compagnies suivantes : Les Entreprises REPAP, de Newcastle, la compagnie Fraser inc., d'Edmundston, l'AVENOR Maritimes Ltée, de Dalhousie, et la compagnie Irving. De plus, le ministère provincial des Ressources naturelles et Énergie Nouveau-Brunswick ont décidé de collaborer avec l'industrie et l'ÉSF. Ce partenariat à caractère tripartite aidera à financer un projet de l'ordre de 70 000 $ en 1996 ayant pour objectif de démontrer la praticabilité d'utiliser des images numériques de la télédétection pour inventorier les peuplements forestiers.

Ceci constitue une première dans le domaine de la foresterie. Ce projet de recherche devrait servir de pivot à l'élargissement de la planification des volumes de la matière ligneuse disponible et la gestion des opérations forestières, tant sur le plan environnemental que celui du développement du rendement soutenu.

Ce projet, qui se veut un nouveau souffle de financement pour l'ÉSF, sera sans doute un exemple à suivre à l'avenir.

Pour d'autres renseignements veuillez composer le numéro 737-5068.

Conférences

Denyse LeBlanc, ingénieure alimentaire au Centre de recherche sur les aliments, prononcera une conférence, intitulée *Aspects thermiques dans l'industrie agroalimentaire,* le lundi 11 mars, à 13 h 30, dans la salle EG 256 de l'édifice du génie.

Damien Rouet, chercheur en résidence au Centre d'études acadiennes et boursier postdoctoral en histoire du ministère des Affaires étrangères, prononcera une conférence, intitulée *Regards croisés sur la prénomination dans la France de l'Ouest, en Acadie et en Nouvelle-France aux 17e et 18e siècles,* lors de la quatrième conférence annuelle du CEA, qui aura lieu le mardi 12 mars, à 19 heures, dans la salle 206 de la Faculté des arts.

Chedly Belkhodja, professeur au Département de science politique, prononcera une conférence, intitulée *Compte rendu de la participation de l'U de M à la simulation de l'ONU : l'Acadie dans les rôles du Maroc et de la Norvège,* le mercredi 13 mars, à 12 h 15, dans le local 355 Taillon.

Michael Kerr, du Département de chimie de l'Université Acadia, prononcera une conférence en anglais, intitulée *"The Chemical Synthesis of Marine Alkaloids and Related Methodologies"*, le jeudi 14 mars, à 11 h 30, dans le local D-002 du pavillon Rémi-Rossignol.

Pierre-Marcel Desjardins, professeur au Département d'économie, prononcera une conférence, intitulée *Impact régional de l'Accord de libre-échange nord-américain,* le mercredi 27 mars, à 12 h 15, dans le local 355 du pavillon Léopold-Taillon.

Bourse d'études

Une bourse d'études est disponible pour une personne étudiante qui est arrivée au Canada depuis 1992, avec ou sans famille, et qui était ou est présentement considérée réfugiée, ou pour une personne immigrante qui possède le statut d'immigrant.

La personne intéressée doit faire parvenir une lettre de présentation à Andrew Boghen, au Département de biologie, avant le 6 mars.

La conciliation est refusée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et du Travail, R. J. MacIntyre, n'a pas jugé utile de nommer une commission de conciliation pour régler le différend entre l'Université et l'ABPUM.

Avec ce refus, la Loi stipule qu'un vote de grève ne peut être pris avant que sept jours se soient écoulés après la décision du Ministre. Ce délai de sept jours se terminera le 28 février 1996. La Loi exige également qu'un avis écrit de 24 heures soit donné pour notifier l'intention de faire la grève ou de causer un lock-out.

Le Recteur dit regretter la décison du Ministre. «L'Université était d'avis qu'une telle commission aurait pu jouer un rôle important pour briser l'impasse actuelle et trouver une solution au conflit de travail», dit-il.

Le syndicat s'est opposé catégoriquement à ce qu'une commission de conciliation soit nommée, jugeant qu'elle ne ferait que prolonger le processus pour se rendre à la fin du semestre universitaire et ainsi enlever aux bibliothécaires et membres du corps professoral la possibilité de tenir un vote de grève.

La Fédération étudiante a réagi à ces allégations en mentionnant que l'ABPUM fait preuve de mauvaise foi dans la négociation de sa convention collective en refusant de siéger à une commission de conciliation. «Nous trouvons regrettable que certains professeur-e-s ne pensent qu'à eux et qu'ils n'acceptent pas de s'asseoir à la même table que nous pour que nous puissions penser, ensemble, au bien des étudiants, professeurs et, surtout, au bien de la seule université acadienne du N.-B.» soutient la Féécum.

Plainte déposée

L'ABPUM estime que l'Administration utilise des pratiques déloyales dans les négociations contractuelles en cours et, à cet effet, a déposé une plainte auprès de la Commission du travail et de l'emploi du Nouveau-Brunswick.

Selon le syndicat, l'Université a contrevenu à la Loi d'au moins trois façons. D'abord, l'Administration refuse de négocier les préretraites à la table de négociations portant ainsi atteinte au droit exclusif et intégral du syndicat de représenter les bibliothécaires et professeurs. L'ABPUM estime aussi que l'Administration a tenté de négocier directement avec les professeurs et les bibliothécaires, et de contourner le syndicat en leur présentant une offre différente de celle qu'elle avait proposée à la table de négociation. Enfin, le syndicat pense que l'Administration a tenté d'introduire dans les négociations une tierce partie - les étudiants, ce qui constitue une violation de la Loi sur les relations industrielles.

Le Recteur a qualifié cette plainte de «sans fondement».

M. Robichaud a indiqué que l'Université se présentera devant la Commission pour faire valoir son point de vue sur les allégations.

Centre de renseignements

Dans le but de mieux renseigner la population étudiante au sujet du conflit qui l'oppose actuellement à l'ABPUM, l'U de M a mis sur pied un Centre de renseignements ainsi qu'une ligne téléphonique spéciale.

Un Centre de renseignements est ouvert dans le local B-102 du Centre étudiant. Les étudiants et étudiantes peuvent s'y renseigner sur l'état actuel des négociations entre l'Université et l'ABPUM, ainsi que sur le fonctionnement de l'Université advenant un arrêt de travail. Pour ceux qui ne peuvent s'y rendre, composez le 858-4338. Des personnes ressources répondront à vos questions et à vos préoccupations.

Des renseignements sont également disponibles sur les babillards des différents édifices. Et des bulletins spéciaux sont publiés au besoin et distribués à toute la communauté universitaire.

Nuances

Sauver de l'argent, sauver du temps

Sauver de l'argent : «conserver, mettre de côté, ne pas gaspiller, économiser»

Sauver du temps : «gagner du temps»

Avons-nous là des calques de l'anglais "to save money" et "to save time"? Oui, d'après le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (1993), qui donne la marque d'anglicisme critiqué à ces deux emplois de *sauver.* Mais attention, cette affirmation est elle-même fort critiquable! En effet, si on prend la peine de consulter d'autres sources, on découvre maintes **nuances** ...

En allant d'abord voir d'autres dictionnaires du français parlé au Canada (en plus de celui cité ci-dessus), on apprend que ces deux emplois de *sauver* ne sont pas récents, mais qu'ils sont ancrés dans l'usage depuis déjà un bon moment à la fois au Québec (d'après Clapin 1894, Dionne 1909 et le Glossaire du parler français au Canada-GPFC 1930) et en Acadie (d'après Poirier, premières recherches 1920-30 et Massignon, enquêtes 1946-47).

Cette précision chronologique incite à aller voir plus loin, dans les dictionnaires étymologiques et historiques du français, où les sens suivants de *sauver* sont attestés :

1) Se rapprochant du sens de *sauver de l'argent,* on trouve le sens de «conserver intact» et de «réserver pour plus tard» dans plusieurs régions de France (Dictionnaire étymologique du français de Wartburg); et le sens d'«empêcher la dispersion de qqch» dans le français du XIXe siècle (Le Robert historique 1992).

2) Se rapprochant du sens de *sauver du temps,* on trouve le sens de «tirer profit d'une chose qui va se perdre» (par exemple, le temps qui s'écoule!) et celui de «faire gagner» dans l'expression *sauver la partie* (Wartburg).

Que peut-on donc conclure, sinon qu'à partir des sources citées ici, il est préférable de retenir l'hypothèse de la **convergence** des sens anglais et français *de sauver,* plutôt que celle de calques purs et simples de l'anglais. À ce sujet, il est intéressant de noter que les dictionnaires et glossaires québécois et acadiens sont partagés sur la question. Sur les six consultés, trois seulement parlent d'anglicismes : Clapin, Poirier et Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Les trois autres ne se prononcent pas sur le statut de ces régionalismes (archaïsmes, anglicismes ou néologismes?) : Dionne, Massignon et Le Glossaire (GPFC).

Louise Péronnet
Département d'études françaises

Nouvelle entente pour la recherche universitaire

Le secrétaire d'État, Jon Gerrard, a annoncé une entente qui apportera 25 millions de dollars supplémentaires au soutien de la recherche universitaire du Canada.

Cette entente de cinq ans entre le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) aura pour effet de resserrer les liens et de favoriser la synergie entre les instituts du CNRC, les chercheurs universitaires et le secteur privé.

«Cette entente est un bon exemple du type de partenariat que le gouvernement fédéral met sur pied depuis deux ans, mentionne M. Gerrard. En s'appuyant sur le partenariat stratégique et sur une meilleure gestion des investissements publics en recherche, cette initiative en sciences et technologie apporte une contribution importante à la création d'emplois et à la croissance économique.»

«Nous invitons les chercheurs universitaires à s'associer aux instituts du CNRC dans des collaborations de recherche qui sauront répondre aux besoins de chacun et consolider nos forces respectives», déclare, pour sa part, Arthur Carty, président du CNRC.

«Les fonds seront accordés à des chercheurs et chercheuses universitaires en vue de mettre sur pied des activités coopératives avec le CNRC. La participation des instituts du CNRC et les contributions du secteur privé contribueront à accroître les retombées éventuelles de ces collaborations», ajoute Thomas A. Brzustowski, président du CRSNG.

Lors de l'examen des propositions, la priorité sera accordée à celles qui mettront en valeur la synergie entre le CNRC, les universités et l'industrie, et qui offriront le meilleur potentiel de transfert technologique et de connaissances au secteur privé.

Les mécanismes de financement seront les mêmes que ceux du Programme de partenariats de recherche du CRSNG. Au nombre des activités admissibles, soulignons les projets, chaires de recherche et réseaux de recherche, le partage d'appareils et d'installations et les bourses d'études et de recherche.

Projet d'affaires pour l'été?

Le ministère provincial de l'Enseignement supérieur et du Travail offrira un cours de formation sur le campus pour les étudiants et étudiantes intéressés à concrétiser un projet d'affaires pour l'été. Ce projet pilote, d'une durée de cinq semaines, s'intitule *Programme d'entrepreneuriat pour les jeunes - un emploi d'été... fais-en ton affaire.*

Les personnes intéressées doivent communiquer avec le Centre de planification de la carrière (Service de placement), au Centre étudiant, au numéro 858-3707.

Spectacles

L'Ensemble de percussion du Département de musique, avec la collaboration du Service des loisirs socioculturels et la Société Radio-Canada, présente son septième spectacle annuel, intitulé *Échorythmes*, le jeudi 22 février, à 20 heures, au Théâtre Capitol. Sous la direction du professeur Michel Deschênes, membre fondateur de l'ensemble *Et + Ké 2*, ce spectacle contient neuf pièces contemporaines, toutes présentées pour la première fois à Moncton. L'entrée est de 10 $ et de 6 $ et les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie du Moncton Métropolitain. Pour une réservation par téléphone, composez le numéro 858-4554. Renseignements : 858-3712.

Le Service des loisirs socioculturels présente ***Danse Partout,*** de Québec, avec, en première partie, ***La jeune troupe DansEncorps,*** de Moncton, le samedi 24 février, à 20 heures, au Théâtre Capitol de Moncton. L'entrée est de 6 $ à 11 $ pour les étudiants, étudiantes et personnes de 65 ans et plus et de 10 $ à 15 $ pour les autres. Les billets sont disponibles dans le réseau de billetterie du Moncton métropolitain. Pour une réservation par téléphone, veuillez composer le numéro 858-4554. Renseignements : (506) 858-3712.

BOURSES DU MINISTERE DU PATRIMOINE CANADIEN *- Onze étudiantes et étudiants inscrits à la Maîtrise en administration publique ont obtenu une bourse au mérite du ministère du Patrimoine canadien. Ces bourses, d'une valeur de 1 000 $ à 4 500 $, visent à encourager les candidats et les candidates à opter pour une carrière dans le secteur public et parapublic. La photo nous fait voir dans l'ordre habituel, assis : Pier Bouchard, directrice du Département d'administration publique, Micheline Melanson, de Moncton, présidente du conseil étudiant; et Renaud LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences sociales; debout : Annie Gaudreau, de Montréal; Rhéal Léger, de Dieppe; Pierre Dupuis, de Moncton; Marie-Josée Laforge, de Grand-Sault; et Nadine Cormier, de Tracadie-Sheila, tous des étudiants et étudiantes de deuxième année. Gisèle Bourque, Marjolaine Dugas, Claude Léger, Tshowa Manda et Marie-Adèle Tchakounte étaient absents au moment où fut prise la photo. Le programme de Maîtrise en administration publique s'adresse à des étudiantes et étudiants qui possèdent un baccalauréat dans divers domaines : administration, science politique, sciences infirmières, arts, service social, psychologie, éducation, économie, loisir etc... Ils sont bien préparés pour occuper des postes de gestion dans leur profession respective.*

Volley-ball : les Anges Bleus s'inclinent en finale

Au volley-ball féminin, les Anges Bleus ont perdu en finale du Championnat de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (Asia) aux mains des représentantes de l'Université Dalhousie d'Halifax.

Les Néo-écossaises ont remporté la victoire en trois sets contre un pour l'Université de Moncton (15-4, 9-15, 15-2, 15-6).

En demi-finale, les Anges avaient éliminé les Huskies de l'Université St. Mary's en trois sets consécutifs (15-5, 15-12 et 15-12).

Au terme de la saison, l'équipe de Monette Boudreau-Carroll figurait au troisième rang de l'Asia avec 12 victoires et quatre défaites.

Les Aigles Bleus au hockey en demi-finale de l'Asia

Les Aigles Bleus se mesurent aux Panthers de l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard dans la série demi-finale de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique (Asia)

Ils ont remporté la série quart de finale contre les Tommies de l'Université Saint Thomas en deux victoires et une défaite.

La partie décisive, disputée dimanche au Centre Aitken de Fredericton, s'est terminée au compte de 5 à 1.

Le hockeyeur Jean Imbeau a compté deux buts pour le Bleu et Or, alors que Martin Duval, Sylvain Ducharme et le capitaine, Dominic Rhéaume, se sont chargés des autres buts.

Pierre Gagnon, athlète de la semaine

Le cerbère Pierre Gagnon a été nommé athlète de la semaine pour la période du 12 au 18 février.

L'athlète, originaire de Prévost, au Québec, a permis à son équipe de remporter le match décisif de la série quart de finale, dimanche en repoussant 32 des 33 lancers. Il a d'ailleurs reçu le titre de joueur du match lors de cette rencontre.

Chez les dames, personne n'a reçu le titre d'athlète de la semaine.

Le Service des sports tient toutefois, a reconnaître l'excellent travail de l'ensemble des membres de l'équipe de volley-ball féminin au cours de la dernière semaine de la saison.

Nouveau départ pour familles à risque

Le Comité d'éducation planétaire accueillera Claudette Bradshaw, responsable du centre d'intervention *Moncton Headstart*, projet pour familles à faible revenu de Moncton, qui prononcera une conférence, intituleé *Un nouveau départ pour les familles à risque*, le lundi 26 février, de 13 heures à 14 heures, dans le salon étudiant de Jeanne-de-Valois.

Les personnes intéressées sont invitées à assister à cette conférence.

Rappelons également que le Comité d'éducation planétaire travaille à la solidarité internationale. Une table ronde avec des étudiantes ayant travaillé dans des pays du Tiers-monde a eu lieu pendant la Semaine de développement international.

Dans cette même optique, le comité a préparé un tableau d'affichage qui a traité des droits humains, en décembre, et des enfants du monde, en janvier et février. Un tableau portant sur la Journée de la femme sera présenté en mars.

Trois conférences de Brian Newbold

Brian T. Newbold, professeur au Département de chimie et biochimie, a présenté trois conférences dans le cadre du programme de causeries de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas).

Une conférence, intitulée *Le hasard et les découvertes chimiques*, accompagnée de démonstrations dynamiques, a été présentée aux élèves de la onzième année de l'École secondaire Népisiguit de Bathurst. Les deux autres conférences, portant sur *La chimie et la cuisine*, ont été présentées à l'École Donat-Robichaud, de Cap-Pelé, et à l'École secondaire Marie-Esther, de Shippagan.

Ces présentations scientifiques ont attiré plus de 300 personnes.

Survêtements à gagner

Des cours de natation pour les personnes de 13 ans à 17 ans seront offerts au Ceps Louis-J.-Robichaud, du 26 février au 4 avril, à l'exception de la semaine du 4 au 7 mars.

En vous inscrivant, vous avez la chance de gagner l'un des deux survêtements de sport Bauer offerts en tirage, d'une valeur de 85 $ chacun.

Dix cours de 55 minutes seront offerts pour tous les niveaux, de débutant à avancé. Ils se donneront le lundi et le mercredi ou le mardi et le jeudi, en soirée. Il en coûte 55 $ par personne et l'inscription a lieu demain, vendredi 23 février, de 14 heures à 19 heures, et samedi, de 9 heures à 15 heures, au Ceps. Les membres du personnel peuvent profiter du rabais offert par l'Université.

En vous inscrivant, vous pouvez choisir parmi huit styles de nage différents, profiter d'un enseignement individualisé, développer votre forme physique et apprendre de nouvelles techniques de relaxation.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre Sylvie Babin, au numéro 858-4545.

Réhabilitation cardiaque

Dans l'article portant sur le programme de réhabilitation cardiaque publié dans le numéro du 1er février de Hebdo-Campus, il fallait lire ce qui suit à propos d'un participant : «Un participant, Ronald Lavoie, a, depuis deux ans, le coeur d'une femme d'environ 45 ans (et non de 14 ans) de Toronto. Il avoue préférer le programme de Moncton à celui d'Ottawa (et non Toronto) où il a subi la greffe.

Calendrier des événements

ASTRONOMIE

Une séance d'observation aura lieu le mardi 27 février, entre 19 h 30 et 20 heures. Le télescope est installé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon. Bienvenue aux personnes intéressées.

CINÉMA

Du 23 au 25 février, Ciné-Campus présente *L'Amour conjugal,* un drame de moeurs français. En 1629, le chevalier Nathan Le Cerf, miné par la mort de sa femme et de ses enfants emportés par la peste, se met au service du comte d'Anchire. Trahi par ce dernier qui le fait condamner à mort, Nathan parvient à s'échapper et à se réfugier à la campagne. Peu après, il épouse Marthe de Lairac, qui se fait un devoir de le soutenir dans son projet de vengeance contre Anchire. En retour, elle compte sur lui pour punir l'homme qui l'a violée alors qu'elle était enfant. Les projections ont lieu à 20 h dans la salle 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Renseignements : 858-3712.

Le ciné-club *Far Out East* présente *Frankie Starlight,* film américano-irlandais réalisé par Michael Lindsay-Hogg, les 27 et 28 février, à 20 heures, au 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Renseignements : 859-2475.

CURLING

Il y aura une soirée d'initiation au curling, le samedi 24 février, à 19 heures, au Club de curling Beauséjour. De plus, à compter de 18 h 30, il y aura une clinique pour personnes débutantes où seront expliquées les règles et techniques de base. Le coût est de 5 $ par personne. Un goûter sera servi en soirée. Renseignements : 857-4285.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 22 février, la Galerie d'art présente l'exposition *Chantiers,* de Yves Gendreau, de Roxton-Pond, au Québec.

Une exposition de la St-Valentin, regroupant des travaux d'étudiants, étudiantes et membres du corps professoral du Département d'arts visuels, a lieu jusqu'au 28 février, à la Galerie des beaux-arts, située à la Faculté des arts.

PLANIFIER LA RETRAITE

Afin de planifier les précieux moments de la retraite, l'UTA organise une série de sessions à compter du 13 mars jusqu'au 17 avril, de 19 h à 21 h, dans la salle 130 du pavillon Pierre-A.-Landry. Renseignements : 858-4410.

PROJET-IMPÔT

Une quarantaine d'étudiants et étudiantes de troisième et quatrième années du programme d'administration des affaires rempliront sans frais les déclarations de revenus des contribuables qui ont un revenu annuel inférieur à 40 000$. Le service sera offert du 8 au 10 mars, du 15 au 17 mars, du 22 au 24 mars et du 29 au 31 mars, le vendredi, de 18 heures à 20 h 30, et le samedi et dimanche, de 11 heures à 17 heures, à la Faculté d'administration. Cette année, le Projet-impôt offre également *Impôtel,* un tout nouveau service de Revenu Canada qui permet aux personnes admissibles de produire leur déclaration de revenus par téléphone. Le service par ordinateur est également disponible. Renseignements : 858-4383 ou 859-0807.

SÉANCES DE TUTORAT

Le Département de mathématiques et de statistique organise des séances de tutorat chaque jour de la semaine, de 11 h 30 à 14 h 45. De plus, une séance en soirée, de 18 h 30 à 19 h 45, du lundi au jeudi, est réservée aux étudiants inscrits en génie. Renseignements : 858-4298.

SÉMINAIRE

Un séminaire portant sur la gestion du changement, organisé conjointement par l'Éducation permanente et l'Institut de développement en gestion, aura lieu le mardi 27 février, de 8 h 30 à 16 heures, dans la salle 222 du pavillon Pierre-A.-Landry. L'atelier sera animé par Laurie Bourque, président de l'Institut de développement en gestion. Les frais d'inscription sont de 99 $, TPS comprise, et il faut s'inscrire avant le 23 février. Vingt-huit personnes seront acceptées sur la base de premier arrivé, premier servi. Renseignements : 858-4121.

SPORTS

Au **hockey**, la série demi-finale se poursuit les samedi et dimanche 24 et 25 février. La série finale débutera le mercredi 28 février.

TOURNOI DE TENNIS

Un tournoi provincial de tennis en salle aura lieu du 23 au 25 février, au Ceps Louis-J.-Robichaud. La compétition est ouverte aux athlètes de tout âge dans les catégories simple masculin, simple féminin, double masculin, double féminin et mixte. L'inscription doit se faire au plus tard le 21 février. Renseignements: Raoul Arsenault, au 855-6369, ou Ginette Gagnon, au 855-8148.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16 h 30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Ghislaine Arsenault, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.